

Communiqué de presse

L'Association Suisse des Fabricants et Commerçants de Métaux Précieux élit un nouveau Président

Neuchâtel, le 11 juillet 2022 – L'ASFCMP, la principale association suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux, a élu à l'unanimité Christoph Wild comme nouveau Président. Il succède à Cédric Léger qui part en retraite après avoir assumé la présidence de l'Association pendant sept ans. Cédric Léger a été élu à l'unanimité par l'Assemblée générale comme Président honoraire en remerciement de son engagement dans l'ASFCMP durant sa vie professionnelle. Antoine de Montmollin, CEO de Metalor, a été élu Vice-président et Sabrina Karib, Secrétaire générale de l'Association.

Membre de l'Association depuis 2013, Christoph Wild a notamment occupé la fonction de Vice-président. Il apporte à l'Association plus de 30 années d'expérience dans l'industrie ainsi qu'une excellente connaissance du secteur de l'affinage de l'or. Jusqu'en février 2022, il était CEO et Délégué du Conseil d'administration d'Argor-Heraeus, un poste qu'il a occupé pendant dix ans après avoir exercé diverses responsabilités au sein de l'entreprise.

« Au nom de mes collègues, je souhaiterais remercier chaleureusement Cédric Léger pour son engagement et ses réalisations qui ont permis à l'Association de devenir un partenaire de plus en plus reconnu par l'Administration fédérale suisse et les différents acteurs de notre secteur. Nous sommes ravis que Cédric continue à soutenir l'Association en tant que Président honoraire », déclare Christoph Wild, Président. « Pour ma part, j'ai pour projet d'élargir la présence de l'Association en Suisse et de renforcer son travail sur le développement durable et la transparence en tant que partenaire solide et fiable pour les parties prenantes nationales et internationales. »

Sous la houlette de Cédric Léger, l'ASFCMP a entre autres milité pour affermir l'autorité du Bureau de contrôle des métaux précieux (BCMP) afin qu'il devienne un organisme de surveillance à 360° pour l'ensemble du secteur des métaux précieux, en matière de chaînes d'approvisionnement, de droits de l'homme et d'environnement. L'Association est également très investie dans le développement d'un registre basé sur la blockchain pour accroître la transparence et la sécurité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la mine à l'affinerie. Pour l'ASFCMP, la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement et l'intégrité des produits représentent des éléments clés de son système de conformité. Cédric Léger a par ailleurs joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre réussie du système de TVA sur les métaux précieux en Suisse pour les activités d'essayers du commerce officiels.

Sabrina Karib apporte à l'Association une solide expérience de l'industrie acquise chez l'affineur suisse Metalor depuis avril 2015 en tant que Senior Legal and Compliance Counsel. Elle réalise en parallèle un doctorat sur les métaux précieux à l'Université de Bâle. Sabrina Karib a étudié en France et au Royaume-Uni où elle a décroché son diplôme de master en droit des affaires.

À propos de l'ASFCMP – Fondée en 1978, l'Association Suisse des Fabricants et Commerçants de Métaux Précieux (ASFCMP) réunit 13 entreprises intervenant dans la transformation et le commerce des métaux précieux. Avec ces 13 membres, l'ASFCMP représente 95 % du volume des métaux précieux fondus et affinés en Suisse, dont 90 % d'or, et génère environ 1 500 emplois directs auxquels s'ajoutent 1 000 emplois indirects sur le territoire helvétique. L'industrie suisse de l'affinage

ASFCMP

SWISS ASSOCIATION OF MANUFACTURERS AND TRADERS IN PRECIOUS METALS
ASSOCIATION SUISSE DES FABRICANTS ET COMMERCANTS DE METAUX PRECIEUX
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG EDELMETALLFABRIKANTEN UND HANDLER
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI FABBRICANTI E COMMERCANTI DI METALLI PREZIOSI

respecte les directives de la London Bullion Market Association en tant qu'autorité majeure dans ce secteur, ainsi que les directives de l'OCDE concernant l'approvisionnement responsable en matériaux provenant de zones de conflits ou à hauts risques. Sur le plan fédéral, les entreprises de ce secteur sont soumises à la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) et au Bureau de contrôle des métaux précieux qui est rattaché à l'Administration fédérale des douanes.

Contact médias

Christophe Lamps, Dynamics Group, e-mail : cla@dynamicsgroup.ch, T.+ 41 79 476 26 87